



# FORMATION



## Organiser une manifestation exceptionnelle

### Contenu :

Préparer un évènement associatif ouvert au public et connaître le cadre réglementaire.

Focus sur les différentes étapes de la préparation de l'évènement et le cadre réglementaire à respecter à travers la préparation collective d'un évènement associatif ouvert au public.

**Intervenant :** Loïc BASSET BOUGAIN, directeur adjoint de l'AGLCA

**Participation :** Présentiel et en visioconférence

**Durée :** 2h30

**Tarif :** gratuit

**Date :** mardi 8 février 2022 à 19h00

**Lieu :** Maison de la Culture et de la Citoyenneté - MCC - 4 allée des Brotteaux  
01000 Bourg-en-Bresse



Retrouvez toutes nos formations sur [www.aglca.asso.fr](http://www.aglca.asso.fr)

### Infos / Inscriptions

Naïla Barboucha

04 74 23 29 43

[formation@aglca.asso.fr](mailto:formation@aglca.asso.fr)



La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€